

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de Membres :**

**En exercice : 7**

**Présents : 7**

**Votants : 7**

L'an deux mil sept, le 26 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Champagnat le Jeune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Champagnat le Jeune, sous la présidence de Monsieur André BARDY, Maire.

Date de convocation du Conseil d'Administration : 20 avril 2007.

**Présents :** M. BARDY André, M. FAYARD Daniel, Mme VIDAL Danielle, M. GRANGE Richard, M. CARMIER Paul, M. EYTARD Bernard, Mme MAGAUD Armelle.

**Absent excusé :**

Madame VIDAL Danielle a été élue secrétaire de séance.

**Objet :            APPROBATION DU RAPPORT ET DES CONCLUSIONS  
                         DU COMMISSAIRE ENQUETEUR ET DU PLAN DE ZONAGE**

Monsieur le Maire rappelle que suite à l'approbation du schéma directeur d'assainissement par le Conseil Municipal en date 05 décembre 2006, un plan de zonage a été soumis à enquête publique du 23 février au 30 mars 2007.

Le rapport et les conclusions favorables du Commissaire – Enquêteur étant parvenus en Mairie, le Maire invite les Conseillers à se prononcer.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve le rapport, les conclusions et le plan de zonage sans aucune modification
- précise que le dossier et ampliation de la présente délibération seront transmises à Monsieur le Préfet du Puy de Dôme
- autorise le Maire à prendre l'arrêté rendant publique la délimitation du zonage d'assainissement sur le territoire communal
- ajoute que cet arrêté sera affiché pendant un mois aux emplacements habituels et publié dans deux journaux diffusés dans le Département.

Décision prise à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme.

Reçu à la Sous-Préfecture  
d'Issoire, le

- 2 MAI 2007



Le Maire,  
André BARDY.





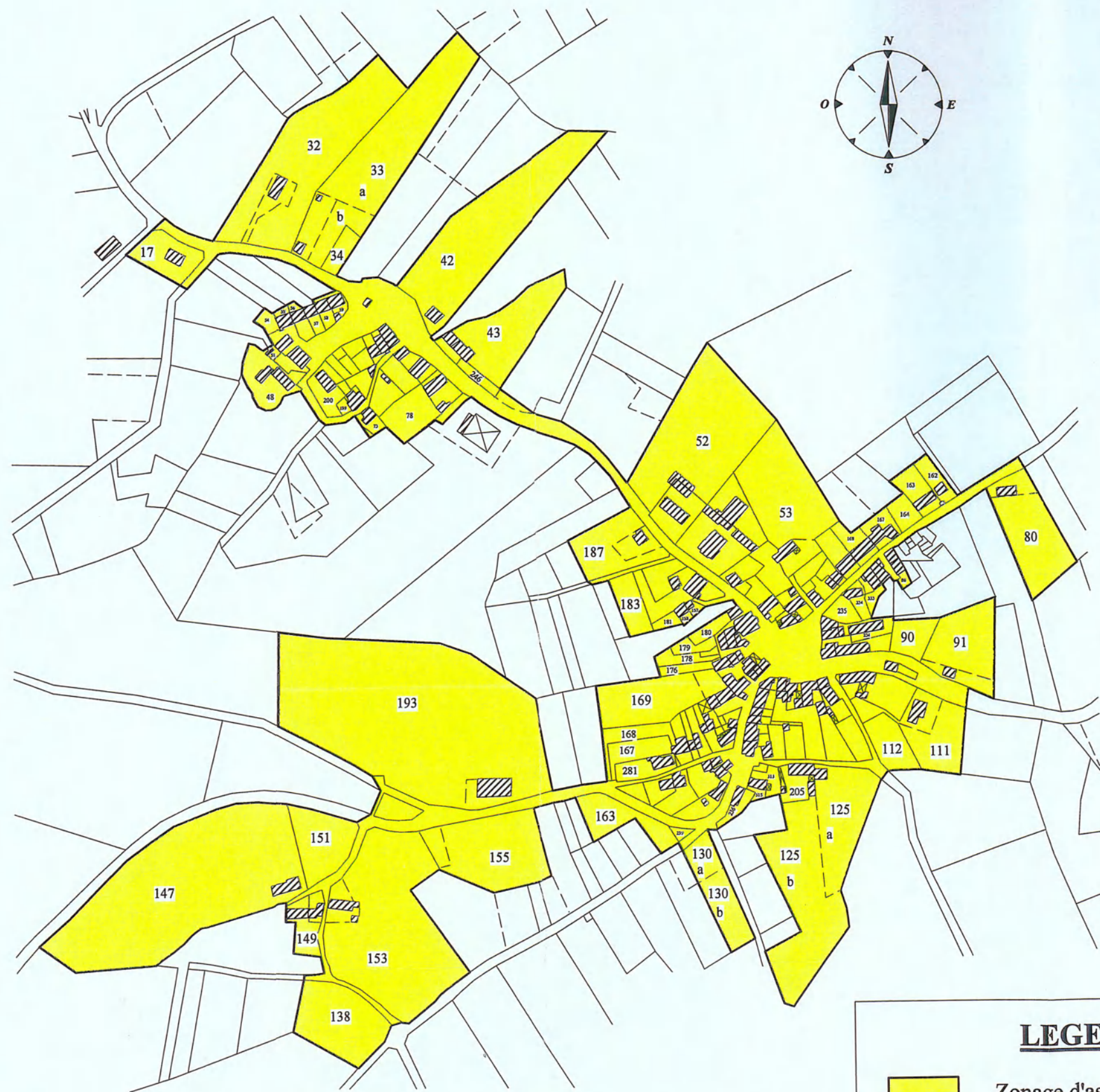


COMMUNE DE CHAMPAGNAT LE JEUNE

Etude de zonage d'assainissement  
63 06 06

ZONAGE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF  
DU BOURG, DE VOIRAT ET DU CUEL

Echelle : 1 / 2 000



**LEGENDE**



Zonage d'assainissement collectif